

1672, 19 juin : Echange de terres entre Aubin Lambert-Champagne et Pierre Boucher, habitants, de la seigneurie de Maur.

Aubin Lambert-Champagne cède à Pierre Boucher une concession de 4 arpents et 8 perches x 30 arpents, donnant sur le fleuve Saint-Laurent, bornée d'un côté par celle de François Fleury, de l'autre par celle de Michel L'Homme, avec droits de pêche, chargée de 4 £ 14 sols de cens et rentes; il a obtenu cette concession de défunt Jean Juchereau de Maur.

En échange, Pierre Boucher cède à Aubin Lambert une terre dans la seigneurie de Lauzon, de 4 x 40 arpents, donnant sur le fleuve Saint-Laurent, avec droits de pêche; il a obtenu cette concession de Claude de Bermen de LaMartinière, juge sénéchal de Beauport et de Notre-Dame-des-ANGES; la terre est bornée d'un côté par celle de Benoît Boucher, de l'autre par celle de Charles Guillebourg.

Boucher paiera au notaire Romain Becquet, à l'acquit d'Aubin Lambert, la somme de 20 £ le jour de la Saint-Jean-Baptiste prochaine (24 juin).

Témoins : Jean Marnay; Jean Michel.

(signé) : J Marnay      J Michel

Notaire : RaGeot, Gilles (1666-1691).

Observation : Cet acte ne semble pas avoir eu de suite. Le texte de la concession de défunt Jean Juchereau de Maur à Aubin Lambert, n'a pas non plus été retrouvé.

Source : [Les Lambert-Champagne-Aubin](#), p. 38-39